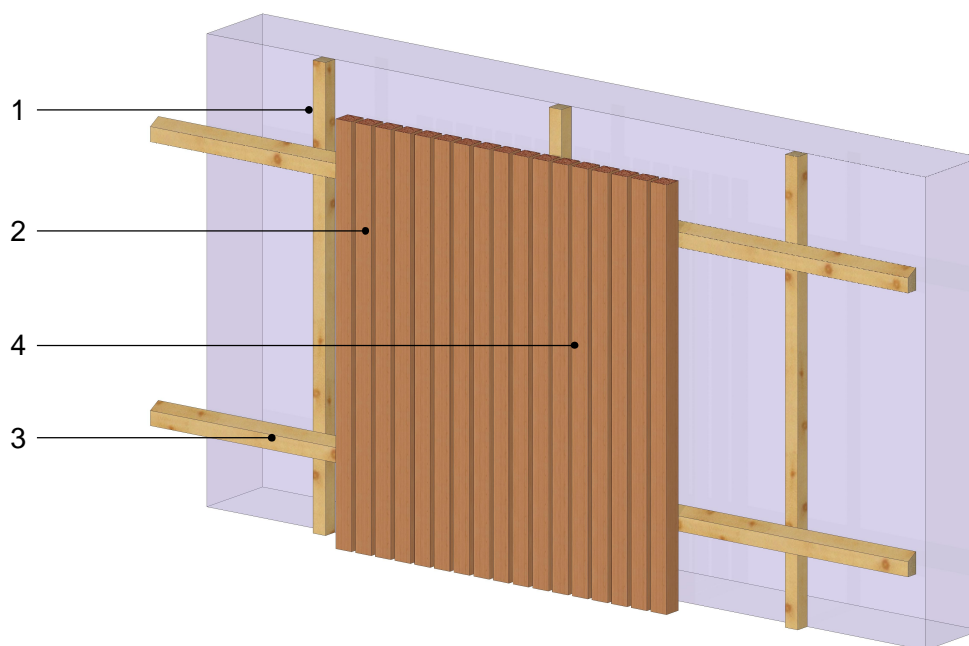


BARDAGES EN LAMES : lames à claire-voie - pose verticale

Epaisseur mini selon NF DTU 41.2 - hors exigences feu façade

Partie courante



DESCRIPTION DES COMPOSANTS DU SYSTEME DE BARDAGE BOIS EN LAME A POSE A CLAIRE-VOIE EN POSE VERTICALE CONFORME AU NF DTU 41.2

1 - Paroi support : Paroi béton, maçonnerie ou paroi à base de bois (FOB, COB, CLT...).

ALERTE: Dans le cas d'une pose sur paroi à base de bois, le film pare-pluie, mis en oeuvre entre le support et le tasseau, devra être compatible 5000h UV.

2 - Tasseaux bois verticaux support des tasseaux horizontaux : Posés au droit des montants d'une paroi (FOB, COB) en ossature bois ou sur tout autre paroi support à entraxe inférieur ou égal à 650 mm - Compatibles classe d'emploi 3.2 - Fixation des tasseaux par pointes, vis, agrafes, et chevilles selon nature du support.

3 - Tasseaux bois horizontaux support de bardage : Posés perpendiculairement aux tasseaux verticaux à entraxe inférieur ou égal à 650 mm - largeur vue minimale de 60 mm pour répondre aux exigences des doubles fixations des joints de lames - Compatibles classe d'emploi 3.2 avec chanfrein de pente sur la partie supérieure de la lame $\geq 30^\circ$ - Fixation des tasseaux par pointes, vis, agrafes, et chevilles selon nature du support.

4 - Bardage bois en lames à pose à claire-voie en pose verticale : Epaisseur minimale de 21 mm - Largeur de vide (joints) de 10 mm maximum en projection horizontale - Hauteur d'ouvrage limitée à 6 m ou, du côté pignon, à R+1 augmenté du complément du pignon - Compatibilités avec la classe d'emploi (3.2)* selon la nature des sollicitations en présence avec un chanfrein de pente $\geq 30^\circ$ - Possibilité de mise en oeuvre d'un système de finition approprié - Fixation des lames de bardages par pointes inox (annelées, crantées ou torsadées) ou vis inox

* La sollicitation en classe d'emploi 4 est à éviter.

23/11/2020

BCVVT00-01

Axonométrie

Ech -

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

www.catalogue-bois-construction.fr

